

Échange entre la politique professionnelle à l'échelle cantonale et régionale

Rencontre entre médecins de famille et pédiatres romands

Katrina Riva

Collaboratrice scientifique, Secrétariat général mfe

Pour mfe il est essentiel d'assurer l'échange dans le cadre de la politique professionnelle non seulement à l'échelle nationale, mais également régionale et cantonale. Pour favoriser les échanges, les romands ont mis en place il y a plusieurs années déjà une rencontre annuelle. Depuis l'année dernière, une rencontre a également lieu en Suisse centrale et en Suisse orientale.

La rencontre a lieu chaque année dans un canton différent. Après Montreux et Martigny, ce sont les neuchâtelois qui nous ont accueillis en septembre dernier dans un élégant palais construit au XVIII^{ème} siècle: l'hôtel DuPeyrou.

Le menu du jour était composé du traditionnel échange entre cantons et de la passionnante intervention de Monsieur Pierre-Yves Maillard, ministre vaudois de la Santé. Les médecins de famille et pédiatres ont chacun à leur tour parlé des problèmes auxquels ils sont confrontés et les solutions trouvées sur divers thèmes, tels que leur association cantonale, la relève, le système de garde, l'interprofessionnalité et l'assistantat au cabinet.

Exposé du ministre de la Santé vaudois

Nous avons eu l'honneur de recevoir Monsieur le Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard pour la présentation des deux initiatives populaires lancées le lendemain de la rencontre. Ce dernier a commencé par pré-

senter l'initiative «Pour la liberté d'instaurer une organisation cantonale de l'assurance maladie obligatoire». Elle confère aux cantons la liberté de s'organiser dans le domaine de l'assurance obligatoire, de fixer et d'encaisser les primes. La notion de «liberté» était au cœur de son exposé. En effet, les cantons seraient libres de mettre en place ou non ces institutions. Ce système aurait plusieurs avantages selon le ministre de la Santé. Il limiterait l'augmentation des primes à l'évolution réelle des coûts de la santé et apporterait davantage de transparence. Par ailleurs, il contribuerait au financement des programmes de prévention et promotion de la santé, faciliterait la mise en place de réseaux de soins centrés sur les patients malades et offrirait un espace pour exercer et payer le travail interprofessionnel.

La seconde initiative «Pour un Parlement indépendant des caisses maladie» a été plus brièvement présentée. Les assureurs maladie font un travail public similaire à celui de Swisscom, la SSR, la Poste, les CFF. Or, il est interdit de siéger à Berne et d'occuper une fonction dirigeante dans l'une de ces entités, ce qui selon Monsieur Pierre-Yves Maillard, devrait également être le cas pour les assureurs maladies du fait qu'ils travaillent pour des assurances sociales obligatoires. L'initiative a donc pour objectif d'interdire aux membres de l'Assemblée fédérale de siéger dans les organes d'administration, de direction ou de surveillance d'une assurance maladie.

Son exposé très engagé a laissé la place à un vif débat. mfe aura bientôt l'occasion de débattre et de se prononcer sur cette initiative populaire. En effet, l'initiative «Pour la liberté d'instaurer une organisation cantonale de l'assurance maladie obligatoire» sera à l'ordre du jour de l'Assemblée des délégué-e-s du 23 novembre prochain.



mfe Haus- und Kinderärztinnen Schweiz
Médicins de famille et de l'enfance Suisse
Medici di famiglia e dell'infanzia Svizzera

Responsabilité
rédactionnelle:
Sandra Hügli, mfe

Correspondance:
Sandra Hügli-Jost
Responsable
communication
mfe - Médecins de famille
et de l'enfance Suisse
Secrétariat général
Effingerstrasse 2
CH-3011 Berne
Sandra.huegli[at]
hausarzeschweiz.ch